Le créole enseigné dans deux lycées depuis la rentrée

07/11/2008 à 2h06

Une expérimentation sur l'enseignement du créole a été lancée depuis la rentrée dans deux lycées de la région parisienne.

L'enseignement des langues régionales se pratiquait jusque là exclusivement dans les régions d'origine – breton en Bretagne, corse en Corse, créole en Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion.
L'enseignement est organisé à hauteur de 3 heures par semaine en classe de seconde. Le dispositif sera étendu l'année prochaine aux autres niveaux scolaires, selon M. Karam, délégué interministériel pour l'égalité des chances des Français d'outre-mer. Source

